

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_A | Histoire de la folie, préparatifs \[A\]](#)[CollectionBoite_034_A-9-chem | Bicêtre ItemEmile Richard. Histoire de l'Hopital de Bicêtre \(Thèse de médecine 1889\)](#)

Emile Richard. Histoire de l'Hopital de Bicêtre (Thèse de médecine 1889)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_A_f0200**

Source**Boite_034_A-9-chem | Bicêtre**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées**[Richard, Emile](#)**

Références bibliographiques**[Richard, Histoire de l'hôpital de Bicêtre \(1250-1791\), une des maisons de l'hôpital général de Paris, Paris, G. Steinheil, 1889](#)**

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Emile Richard.

Histoire de l'Hôpital de Bicêtre

Thèse de médecine 1889

A Paris le jour échant, toutes à l'hôtel
4, 2 salles leur étaient réservées :

- Salle s^e Louis pour les h. : 10 gds lits, et 2 petits
- Salle s^e Geneviève pour les femmes : 6 gds lits, 8 petits

On les soignait avec du bois, du soufre, saignée
purgations, résorbatives aux jambes - si ça guérissait
on intervenait peu, on les envoyait à Bicêtre, à
la Salpêtrière ou aux petites maisons.

Chiffre d'admission du insensés à Bicêtre

1784 : 110

1785 : 134 ; 1786 : 127

1787 : 142

1788 : 151

1789 : 132

1790 : 103

En 1652, on comptait 20 insensés

En 1701, 65 aliénés ; en 1726 : 132 ; 1789

187.

"h. fous, violents, innocents et curieux"

(chiffres cités par Aubanel et Thore : Recherches
statistiques ~~faits~~ sur l'aliénation mentale p. 102 -
l'hospice de Bicêtre. Paris 1841)

les m. citent par la mortalité

sur 110 aliénés reçus en 1784, 57 morts

sur 181 ————— 88, 95 morts



obs. d'un voyageur anglais
à Paris (dans la maison de Foré appelé Birelli)

"on ne donne même pas 1 médecin aux foras¹⁷⁸⁸
et jamais on ne fit la moindre tentative pour ramener
à la raison. Les n^{os} venus tant d'anciens indistincts
promi cette foule humaine d'innocents, et de temps
en temps on les fait voir et de brèves curieuses aux
visiteurs qui vont bien donner 6 liards. Avec 1 mil.
meil, put-il être surpris si de légers accidents
d'aliénation mentale dégénèrent en progression de
fureur et si le bon devient en rage."

x
x x

Formalités à remplir par l'administration des
intérieurs à Birelli :

"On peut placer 1 personne insensée dans les
dortoirs à la suite d'un examen médical :

1 que l'un des parents s'adressera au juge de domicile
et lui exposera les motifs qui le déterminent à
faire admettre le dit parent dans le

2 le juge dressera procès verbal de la composition
et du dire du dit parent, veuve ou ami

3 il ordonnera ensuite la nomination d'un médecin
et chirurgien lesquels dresseront leur rapport
et le déposeront au greffe

4 après quoi le juge se transportera chez l'insensé
et en dressera procès verbal

5 si l'insensé n'a point de parents ou qu'ils
négligent de pourvoir à sa sûreté,